

MIONS *le mag*

Une année...



solidaire



festive



fleurie



culturelle



généreuse



sportive

...à Mions !

I Dossier

**Zoom sur le
PLU-H**



Ville de
MIONS

Téléthon 2017

Sous l'impulsion de C'Fêtes Mions, avec la mobilisation de plus de 200 bénévoles et plus de 60 partenaires, associations et commerçants, cette 31^{ème} édition aura permis de récolter près de 9000 € au profit de l'AFM Téléthon !



Animations de fin d'année

Des festivités du 8 décembre hautes en couleurs avec des personnages *Disney* qui ont arpenté la place de la Mairie et ses abords pour la plus grande joie des enfants. Les commerçants étaient présents pour clôturer leur semaine d'animation commerciale et proposer des gourmandises à tous les miolands. Lors de cette même soirée, une procession par la paroisse a eu lieu jusqu'à la Madone récemment rénovée.

Le marché de Noël du 10 décembre a rassemblé près de 20 exposants. C'Fêtes Mions a accueilli dans son bureau du Père Noël des dizaines d'enfants venus poster leurs lettres, se faire maquiller et faire un tour en calèche.



Des spectacles à destination des tout-petits pour finir l'année en beauté

En décembre, les enfants des crèches et du RAM ont pu profiter de spectacles leur étant spécialement réservés : "Le Jardin des Tintamarres" et "le Train des Doudous perdus". Mains et pieds ont pu applaudir les prestations !



sommaire

Actualités	p. 4-6
Retour sur les DEM	p. 7
Economie-emploi	p. 8
Jeunesse	p. 9
Travaux	p. 10
Cadre de vie	p. 11
Dossier	p. 12-15
Expression politique	p. 16-17
Culture	p. 18-19
Associations	p. 20-21
Agenda	p. 21
Portrait	p. 22
Retour en images	p.2 / p. 23

Magazine municipal
d'information de la ville de Mions
Parution bimestrielle, éditée à
5750 exemplaires

- Directeur de publication :
Claude Cohen
- Rédaction : Service
communication, Cabinet du
Maire.
- Photographies : Service
communication, Adobe Stock.
- Charte graphique : Sitbon et
associés
- Mise en page : Service
communication
- Impression : Imprimerie Brailly



J'espère que vous avez pu passer un joyeux Noël en famille, entourés de ceux que vous aimez. Ces moments comptent et nous rappellent les choses qui nous tiennent à cœur et l'importance des valeurs familiales.

Cette année s'achève sur la réalisation du programme pour lequel nous avons été élus en 2014. Le stade des Tilleuls arborera de nouveaux vestiaires, le stade de rugby sera inauguré prochainement et nous avons ouvert un relais d'assistants maternels qui accueille plus de cent familles. Les Miolands peuvent voir les projets enfin prendre forme.

2018 sera l'année de bien d'autres projets avec par exemple l'extension du groupe scolaire Fumeux ainsi que le nouveau gymnase dont les travaux débiteront cette année.

Ce sera aussi l'occasion de faciliter la vie de Miolands avec la suppression des rythmes scolaires et le retour de la semaine à 4 jours, sollicité par plus de 72% des parents et la mise en place du plan de stationnement qui facilitera l'accès au centre-ville. Merci à notre Ministre de l'Éducation Nationale, M. Blanquer, d'être revenu sur les lois idéologiques de Messieurs Peillon et Hamon !

2018 sera pourtant une année encore exigeante pour notre équipe municipale. En effet, l'État compte supprimer les emplois aidés qui permettaient à des jeunes d'avoir une première expérience dans la vie active tout en facilitant l'exécution de certaines missions municipales.



Claude COHEN
Maire de Mions

Conseiller
métropolitain

La suppression de la taxe d'habitation revient à nous enlever 2,3 millions d'euros sur 3 ans, sans que nous sachions ni comment ni quand, nous serons compensés. Sous couvert de rendre du pouvoir d'achat aux habitants, l'État pousse les communes déjà exsangues par la baisse des dotations, à augmenter d'autres impôts sur lesquels l'État perçoit une part importante. Ainsi, l'État compte percevoir davantage d'impôts, sur le dos des ménages, en laissant le mauvais rôle aux communes.

Quoi qu'il arrive, vous pouvez compter sur notre détermination à assurer le meilleur service public à tous les Miolands, que vous soyez fiers d'habiter une ville bien gérée.

Nous resterons vigilants à ce qu'un euro d'impôt perçu soit toujours un euro dépensé pour les Miolands.

Il ne me reste plus qu'à vous souhaiter une très bonne année 2018, qu'elle vous apporte le bonheur et la santé,

Bien fidèlement,

Claude Cohen



conseil municipal du 11/12/17

PLU-H

La Ville émet son avis sur l'arrêt de projet relatif à la révision du PLU-H de la Métropole de Lyon. Voir dossier page 12.

CONTRAT TERRITORIAL

La Métropole établit avec la Ville de Mions un contrat territorial afin de mieux éclairer et coordonner les efforts à fournir par chacun des partenaires pour accroître l'efficacité de l'action publique sur le territoire.



DÉNEIGEMENT DES TROTTOIRS

Nous rappelons aux miolands que chaque riverain doit procéder au déneigement du trottoir bordant son domicile ●



RENTRÉE 2018

Retour à la semaine de 4 jours

Suite à la concertation lancée par la Ville auprès des parents d'élèves, des directions d'écoles et du personnel municipal, la Ville de Mions décide de retourner sur un rythme de semaine à 4 jours pour la prochaine rentrée.

Le retour à la semaine de 4 jours, lundi, mardi, jeudi et vendredi, a été plebiscité par plus de 70 % des parents ayant répondu au questionnaire. Des détails concernant les horaires qui seront adoptés et les inscriptions pour les mercredis au centre de loisirs seront prochainement communiqués.

Inscriptions scolaires

Les inscriptions pour la rentrée scolaire 2018 doivent se faire auprès du Service Scolaire, du 29 janvier au 2 mars 2018 pour les inscriptions en maternelle (enfants nés en 2015) et pour tous les enfants entrants en CP.



Service Scolaire : CATEM, 57, rue des Brosses - 69780 Mions
Tél. 04 72 23 26 20 / 04 72 23 26 13

Lundi : 8 h30 - 12 h / 13 h30 - 18 h

Mardi, mercredi, vendredi : 8 h30 - 12 h / 13 h30 - 17 h

Jeudi : fermé

AMÉNAGEMENT SPORTIF

Travaux des stades : livraison des vestiaires du stade de rugby

Au stade de rugby de la route de Corbas, deux grands vestiaires ont été créés et deux anciens réhabilités. Ils sont désormais en service !

Le nouveau bloc comprend deux grands vestiaires de 25 m² annexés pour chacun à des blocs de dix douches et sanitaires. Les anciens locaux réhabilités se composent de deux vestiaires de 15 m² annexés chacun à des blocs de quatre douches et sanitaires. L'ensemble répondant aux normes pour les personnes à mobilité réduite.

> La livraison des vestiaires du stade de foot devrait avoir lieu au premier trimestre 2018. Pour rappel, ces nouvelles structures sportives pourront permettre aux clubs de monter en catégorie supérieure et d'accueillir des compétitions de plus grande envergure.

agenda >>

13/01 - 12h

Cérémonie des vœux à la population, samedi 13 janvier à 12h, à l'Espace Convergence.

HOMMAGE



Une grande dame Miolande nous a quittés

Marie-Josèphe Eparvier, épouse Dijoud, est décédée le 21 novembre 2017, à l'âge de 93 ans.

Marie-Jo Eparvier a vu le jour dans une famille établie à Mions depuis plusieurs générations. Elle a grandi avec son frère et ses parents dans la maison familiale qu'elle n'a jamais quittée. Après la disparition du groupe "Evocations", Marie-Jo avait milité, avec quelques autres passionnés, pour la création d'une nouvelle association "Mémoire Miolande"; née de cette farouche envie de faire revivre notre histoire locale et surtout de la faire connaître, notamment à travers l'édition de l'ouvrage "Mions, de Metono à la ville actuelle".

NOCES DE PALISSANDRE



Un jeune couple de Miolands a fêté le 6 décembre dernier ses noces de palissandre... représentant 65 années de mariage. Marius Serve, Mioland depuis 70 ans et ancien pompier volontaire, et Jeanne Chaleyssin, Miolande depuis sa naissance, sont parents de 3 garçons et grands-parents de 5 petits-fils.

C.C.A.S

INSCRIPTION PLAN GRAND FROID



En cette période hivernale, le **CCAS tient un registre des personnes âgées ou isolées**. En cas de déclenchement du plan Grand froid par la Préfecture, il assure un dispositif de surveillance, notamment par des appels téléphoniques quotidiens. Pensez à vous inscrire ou à inscrire les membres de votre famille.

PERMANENCE ADMINISTRATIVE CCAS

Le CCAS poursuit ses permanences administratives pour vous accompagner dans vos démarches, de 13h30 à 17h sur rendez-vous.

les jeudis > 11 janvier / 25 janvier / 8 février / 22 février
CCAS de Mions, 14 rue du 11 Novembre 1918
Tél. 04 72 23 62 69

Recensement : du 18 janvier au 24 février

Comme chaque année, 8% des Miolands, tirés au sort par l'INSEE, vont recevoir la visite d'un agent recenseur muni d'une carte officielle.

Pour répondre, 2 possibilités :

- Remplir les questionnaires remis par l'agent recenseur.
- Se connecter à l'application pour répondre en ligne.

Les résultats resteront confidentiels et serviront à établir des statistiques rigoureusement anonymes. Votre participation est avant tout un acte

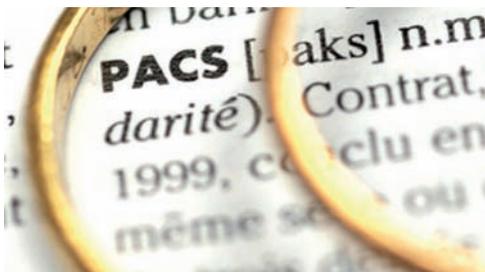
civique, elle est de plus obligatoire. Autant de bonnes raisons pour leur réserver un bon accueil !



L'équipe du recensement

NOUVEAU

Le PACS c'est en mairie que ça se passe !



Depuis novembre, les communes ont pris la compétence de la gestion des pactes civils de solidarité (PACS) en lieu et place des tribunaux. Ainsi, les personnes qui souhaitent conclure un PACS doivent s'adresser à la mairie du lieu de leur résidence.

A Mions, l'enregistrement d'un PACS se fera sur rendez-vous (3 rendez-vous nécessaires), au service État Civil.

Renseignements : 04 72 23 62 62 ou agents-population@mions.fr

www.mions.fr

SENIORS

Inscription thé dansant



Le thé dansant du 30 septembre

Le prochain thé dansant aura lieu au centre culturel Jean-Moulin le mercredi 7 février 2018 à 14h. Il est réservé aux Seniors de plus de 70 ans résidant sur la commune.

Pour y participer, merci de bien vouloir venir récupérer votre ticket d'entrée à la résidence Marianne.

Vous avez jusqu'au 2 février !



DÉPLOIEMENT FIBRE THD AUPRÈS DES ENTREPRISES

Mercredi 13 décembre, la Ville de Mions et la Métropole, avec le soutien de l'association ALYSEE, ont présenté à travers une réunion d'information le déploiement de la fibre Très Haut Débit (THD) auprès des entreprises.

Au programme, l'état des lieux de l'offre existante ou encore des questions abordées : comment bénéficier de la fibre et à quelles conditions, comment bien choisir son offre de service...



Mions "Territoire Numérique Libre"



L'année dernière, la Ville concourrait pour la première fois pour le trophée "Territoire Numérique Libre" et obtenait d'emblée le niveau 4 (sur 5), plus haut palmarès de 2016 avec des villes comme Nantes ou Marseille.

Ce label, dédié aux collectivités territoriales, récompense et valorise l'utilisation de logiciels libres et formats ouverts. Ces logiciels sont libres d'utilisation, de modification et de redistribution afin de les diffuser au sein d'une communauté utilisatrice. Pour cette année 2017, la Ville de Mions progresse et maintient aisément son niveau 4, qui reste pour cette année encore la meilleure note obtenue. Sa participation en tant que Ville de moins de 15 000 habitants est remarquable.

Déclenchement du Plan Communal de Sauvegarde

Le vendredi 17 novembre, la Ville a déclenché le Plan Communal de Sauvegarde suite au retentissement de l'alarme "risque attentat" dans une école. Equipe municipale, agents municipaux et forces de l'ordre se sont rapidement mobilisés pour gérer l'incident qui s'est révélé être une fausse alerte. Une erreur de manipulation était à l'origine du déclenchement de cette alarme.

Une réunion publique, organisée par

la Ville en présence de la Gendarmerie et des représentants de l'Éducation Nationale a eu lieu 6 jours après l'évènement, l'objectif étant d'expliquer les faits, de rassurer les parents et de faire un retour d'expérience. La situation a été bien gérée, et des axes d'amélioration restent toujours possibles comme par exemple, la mise en place d'un système d'alertes SMS pour alerter rapidement les habitants en cas de risques majeurs.



Le saviez-vous ?

Il y a 50 ans, le 1^{er} janvier 1968, la commune de Mions basculait du département de l'Isère à celui du Rhône.

Cette mutation est dictée par la loi du 29 décembre 1967, modifiant les limites des départements de l'Ain, de l'Isère et du Rhône. Elle est une conséquence directe de la création des communautés urbaines, en 1966, imposant un même département pour toutes les communes membres. Mions, comme Saint-Priest, Feyzin ou encore Corbas, étant destinées à intégrer la future COURLY, un changement départemental s'imposait, notamment pour faciliter les transferts de compétences.

Joseph Sibuet, à l'époque Maire de Mions, devient, suite à de nouvelles élections, conseiller général du canton de Saint-Symphorien-d'Ozon qui comprenait la commune, et le restera jusqu'en 1986.

Des changements s'opèrent pour les Miolands qui, par exemple, n'avaient plus à se rendre à Vienne pour obtenir leur carte grise, mais à Lyon. Pour la commune, les dossiers de demande de subvention n'étaient plus traités à Grenoble mais à Lyon. On y gagnait en temps de trajet ! D'autant plus qu'à l'époque les autoroutes n'existaient pas encore...



DÉCOUVERTES ÉCONOMIQUES DE MIONS



LA MATINÉE : DÉCOUVERTE DU MONDE DE L'ENTREPRISE PAR LES COLLÉGIENS.

180 élèves de 3^{ème} du collège Martin-Luther-King ont rencontré des professionnels issus des principaux secteurs d'activités de la ville (industrie, transport logistique, BTP) et ont ainsi pu échanger à travers des questions/réponses. Curieux, les questions n'ont pas manqué, portant sur les possibilités d'apprentissage ou encore la rémunération offerte dans les domaines représentés etc... Les professionnels ont ainsi joué le jeu de la transparence, comme en témoignant ces quelques propos recueillis :



"L'échange du matin avec les collégiens est toujours un bon moment, cela nous permet de nous rendre compte de leurs attentes et de leurs craintes aussi !"

Alain Viscogliosi, Mions Portail



"Il est nécessaire de partager nos métiers et passions pour que ces enfants sachent un peu ce qu'est le monde qui les attend. Avec plaisir, passion, écoute et bienveillance..."

Grégory Mermet, Hexatrans

Mercredi 15 novembre s'est tenue à Mions, au Centre Culturel Jean-Moulin, la 2^{ème} édition des Découvertes Économiques de Mions (DEM).

Fort de son succès l'année précédente, l'opération a été renouvelée et connaîtra une 3^{ème} édition en 2018 !

Organisée en partenariat avec l'Association des Industriels de Mions (AIM), les Chambres Consulaires, la Chambre de Commerce et de l'Industrie (CCI), la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Rhône (CMA), et la Métropole du Grand Lyon, cette journée s'est déroulée en deux temps.



180

ÉLÈVES DE TROISIÈME
ONT PARTICIPÉ À LA
RENCONTRE



LA SOIRÉE : UN TEMPS FORT CONSACRÉ AUX ENTREPRISES DE MIONS, LE BUSINESS-MEETING.

Près d'une trentaine de chefs d'entreprises ont participé à la soirée afin d'assister en premier lieu à une présentation des services et personnes œuvrant pour l'économie de la Ville mais aussi de tous les partenaires présents, et, en second lieu, pour échanger entre eux et se

connaître. Chacun a pu se présenter de façon courte et dynamique et ainsi se découvrir en tant que partenaires et potentiels fournisseurs de proximité. Un moyen de renforcer le tissu économique local.



Séverine Bellintani, créatrice d'une société nouvelle sur Mions, "Le Petit Pousse" a participé et témoigne de l'intérêt de cet évènement.

"Lors de la soirée, j'ai eu l'occasion de découvrir des entreprises que je ne connaissais pas, dans des domaines d'activité très divers. Le mode "speed-meeting" m'a également permis de travailler le "pitch" de mon projet, ce n'est pas toujours facile d'expliquer clairement son concept en 120 secondes mais c'est un excellent exercice !"

La rencontre s'est conclue autour d'un cocktail dînatoire dans une ambiance conviviale, l'occasion de pouvoir s'échanger des cartes de visite !

Participants de la matinée ou du soir manifestent leur intérêt et souhaitent participer à une 3^{ème} édition !

Rendez-vous l'année prochaine !

la soirée "business-meeting"

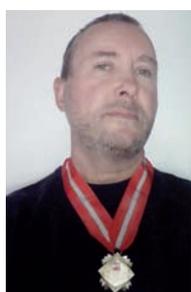




PORTRAIT

Une carrière couronnée

Jean-Pierre Mallet est charpentier couvreur/zingueur à Mions. Troisième génération de charpentier, de père en fils, il a reçu en novembre dernier la récompense du titre de Maître Artisan.



Il est le premier de sa génération à recevoir cette récompense, signe de haute qualité professionnelle, garant de tradition et d'un véritable engagement dans la promotion de l'artisanat.

Pour obtenir ce titre, attribué par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat, plusieurs critères doivent être respectés : l'expérience, la pratique du métier depuis au moins 10 ans, le diplôme, une bonne gestion de l'entreprise, mais aussi l'importance donnée à la formation pour transmettre le savoir-faire du métier aux générations à venir. Jean-Pierre Mallet a fait son apprentissage et est diplômé des Compagnons du Devoir. Auparavant salarié pour son père, et à son compte depuis 1988, Jean-Pierre Mallet a formé une

quarantaine d'apprentis et stagiaires à son métier. Il est installé sur Mions, dans les locaux familiaux, rue des Petites Brosses. Il témoigne d'un amour pour son métier, qui, dans sa pratique traditionnelle a tendance à se perdre, comme beaucoup d'autres métiers manuels avec l'évolution de l'informatique. "C'est un métier qui tend aujourd'hui à disparaître pour son côté manuel et qui a beaucoup évolué, notamment avec l'outil informatique".

Il est désormais plus souvent exercé par des technico-commerciaux qui sont en mesure d'élaborer les plans. Néanmoins, il espère, à travers la formation aux plus jeunes générations, que ce métier perdurera dans sa tradition, et est fier de cette récompense.

"Ce titre, c'est le couronnement d'une carrière, une reconnaissance personnelle".

PLANNING DES ATELIERS DE RETOUR À L'EMPLOI

- **Créer et gérer sa boîte mail**

> de 14h à 17h

14 février

- **Coaching / simulation d'entretien**

> de 14h à 17h

17 janvier - 24 janvier - 28 février

- **Ateliers recherche d'emploi**

> de 14h à 17h

10 janvier - 31 janvier - 21 février

- **Rédiger un CV / une lettre de motivation**

> de 14h à 17h

3 janvier - 7 février

Ateliers gratuits.



Inscription :

ASPIE - 04 78 21 26 98

accueil@aspie-stpriest.org

RÉCRÉANGLAIS

Geneviève Martin, formatrice RécréAnglais (réseau national) propose aux enfants âgés de 3 à 11 ans, d'apprendre l'anglais naturellement, selon une méthode basée sur l'oral, de manière ludique et pédagogique (jeux, chansons, comptines). Aucune contrainte pour les parents : la formatrice se chargera de récupérer l'enfant à l'école et de le raccompagner si besoin.

Possibilité de stages pour les niveaux école/collège durant les vacances scolaires.

Informations : genevieve.martin@recreanglais.com ou 06 60 85 20 07

<http://recreanglais.com/>



DÉMÉNAGEMENT

Spécific Beauté Pôle Bien-être, salon d'esthétique présent depuis 30 ans à Mions, déménage dans un nouveau local, au 13, place de la République.



www.mions.com



ÉCOLES SOLIDAIRES

Courir pour le Téléthon

Sous l'impulsion du service périscolaire et de ses animateurs, les écoles Joseph Sibuet et Germain Fumeux ont organisé, les lundi 4 et mardi 5 décembre, la course du muscle, au profit du Téléthon.

Les enfants étaient invités à courir, tout en donnant une participation libre au profit du Téléthon. Au total, près de 80 enfants des écoles Sibuet et Fumeux ont couru et 106€ ont ainsi été reversés.

De même, à l'école Pasteur, sur le temps scolaire, jeudi 7 décembre après-midi, une course au profit du Téléthon s'est tenue, invitant enfants et parents à courir sur 10 minutes, en donnant une participation libre. La course a ainsi permis de récolter 233€ au profit du Téléthon. Les classes de maternelle avaient quant à elles vendu des boules de Noël fabriquées par les enfants et ont ainsi pu récolter 266€ au profit du Téléthon. Bravo !

Récolte alimentaire

Le CCAS, en partenariat avec la Banque alimentaire de Décines-Charpieu a organisé une récolte de denrées alimentaires.

Trois des écoles et les deux crèches municipales ont participé à cette collecte, rapportant au total plus de 250 kg de denrées alimentaires !

Centre de loisirs Marcel Moiroud

En ce début d'année, les enfants du centre de loisirs exposeront leurs travaux manuels à deux reprises à la Médiathèque Jacques-Prévert.

- La première exposition "**Des mots et des expressions**" se tiendra à la Médiathèque **du 18 janvier au 1^{er} février**. Chaque enfant présentera deux expressions, illustrées par un travail manuel.

- La seconde exposition "**À l'envers**" se tiendra toujours à la Médiathèque, **du 22 février au 8 mars**.

Un pingouin dans le désert, un chameau au pôle nord, un mou-ton à plumes, une poule en laine et encore pleins d'autres présentations drôles ou loufoques à venir découvrir sans faute !



www.mions.fr



PONT INFORMATION JEUNESSE (PIJ)

Le Mondial des métiers, c'est bientôt !

> Tu as plus de 16 ans et tu es à la recherche d'une orientation professionnelle ou d'une formation ?

Le Mondial des métiers est un incontournable pour t'aider dans cette recherche et le PIJ peut t'y accompagner. Il se tiendra du 1^{er} au 4 février 2018 à Eurexpo Lyon.

La visite avec le PIJ en navette minibus est prévue jeudi 1^{er} février, avec M^{me} Clairet Cécile, éducatrice spécialisée de la Sauvegarde 69 qui copilote ce projet.

Informations et contact : Service Sports Jeunesse - Ville de Mions
04 72 23 62 51 - pij@mions.fr

Suivez l'actualité du PIJ sur la page Facebook "PIJ Mions" ●

travaux

SILO À VERRE ENTERRÉ

Le premier silo à verre enterré de la commune est opérationnel. Il se situe au square Neyret ●



le silo à verre enterré

MÂTS SOLAIRES

Deux mâts solaires ont été installés sur la commune. L'un au Parc Monod, le second Impasse du Pavé. Ces mâts solaires répondent à une problématique d'éclairage, sur des zones sombres la nuit tombée, pouvant entraîner de l'insécurité ●



AMÉNAGEMENT

Parc Monod

De nouveaux **panneaux pédagogiques** ont été installés au Parc Monod, permettant de présenter la flore et la faune, mais aussi la fameuse "pierre" enfouie du parc. A découvrir lors d'une prochaine balade pédagogique en famille...

Cette balade peut aussi être sportive car **des appareils de fitness en plein-air** sont installés dans ce même parc !

Un coin pique-nique viendra compléter ces installations pour en profiter dès le printemps prochain.

STATIONNEMENT

Création d'un nouveau parking

Afin d'accroître les possibilités de stationnement du centre-ville, un parking sera prochainement créé dans le quartier "La Magnanerie".

L'entrée et la sortie des véhicules se feront par l'allée du Château et l'accès piétonnier permettant de se rendre au

centre-ville se fera par l'Impasse du Pavé. Ce parking se composera d'une cinquantaine de places, dont 2 places réservées aux personnes à mobilité réduite. La volonté a été de favoriser le traitement des eaux pluviales sur la parcelle afin de garder de la

verdure. La municipalité a fait le choix de planter des mûriers blancs pour rappeler l'histoire du quartier. Une aire de jeux est prévue pour la plus grande joie des enfants. Le parking sera éclairé par LED et sera sécurisé par de la vidéosurveillance.



l'emplacement du futur parking

> Livraison du parking prévue pour l'été 2018.



Projet en cours de validation
source : Métropole de Lyon



DONNERIE

Avant de jeter, pensez à donner !

*Vous avez acheté un nouveau téléviseur et l'ancien fonctionne encore ?
Vous possédez des accessoires de puériculture d'un bébé devenu grand ?
Des jouets inutilisés ? Une bibliothèque que vous voulez changer ?*

Tous ces objets qui ne servent plus mais qui sont encore en bon état peuvent encore servir et faire le bonheur d'un nouveau propriétaire. Pour donner une seconde vie à ces objets et éviter la production de déchets, la Métropole de Lyon a créé 12 donneries, implantées dans des déchetteries du territoire. Mions a sa donnerie qui se situe sur le site de la déchetterie.

Les donneries ont pour vocation de collecter et de stocker les dons des usagers. Ils sont ensuite remis aux associations et entreprises de l'économie sociale et solidaire partenaires pour être triés, valorisés, réparés si besoin et redistribués.

Déchetterie de Mions

Bd des Nations - Tél. 04 78 21 49 97

D'avril à octobre

du lundi au vendredi : 8h30-12h/13h30-18h

samedi : 8h30-18h30, dimanche : 9h-12h.

De novembre à mars

du lundi au vendredi : 9h-12h/14h-17h

samedi : 9h-17h, dimanche : 9h-12h.

Fermeture les jours fériés

www.grandlyon.com/services/les-donneries/



source : Métropole de Lyon

Idées lecture



De nouveaux ouvrages sur le thème de l'environnement et du développement durable sont à votre disposition à la Médiathèque !

- *La vie secrète des arbres* - Peter Wohlleben
- *Ecrivains voyageurs, ces vagabonds qui disent le monde* - Laurent Maréchaux

- *Dictionnaire humaniste et pacifiste* - Théodore Monod
- *Mon potager bio en ville, sur cour, terrasse, balcon* - Franck David / Eric Predine
- *L'assiette est dans le pré, mieux manger fait mieux vivre les paysans*
- *L'énigme de la chouette, 50 histoires illustrées*
- *Mauvaises herbes je vous aime, du bon usage des plantes sauvages au jardin et à la ville* - Bruhnhilde Bros Burkhardt. **Bonne lecture !**

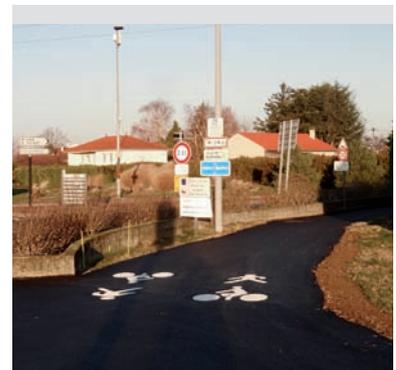


Collecte des sapins

Du 3 au 17 janvier 2018, recyclez votre sapin !

À Mions, les points de collectes sont les suivants :

- Parking de l'école Germain Fumeux au 16, rue Louis Blériot.
- Parking de l'ancienne école Pasteur au 8, rue Pasteur.
- Parking en face du cimetière, Rue de l'Egalité ●



PISTE CYCLABLE

La piste cyclable d'entrée de ville du quartier de la Croix Rouge est opérationnelle ! Les cyclistes sont ainsi mieux sécurisés par cette séparation du flux automobile ●



DOSSIER



Avec la révision du Plan Local d'Urbanisme et de l'Habitat (PLU-H), la Métropole et la Ville réfléchissent à l'évolution du territoire et planifient les grands aménagements futurs pour Mions.

Après avoir étudié le projet arrêté par la Métropole, les élus ont émis, lors du dernier Conseil Municipal du 11 décembre, leurs avis favorables, en notifiant des réserves pour l'intérêt de Mions et de ses habitants.



ZOOM SUR LE PLU-H

Qu'est-ce que le PLU-H ?

Le Plan Local d'Urbanisme et de l'Habitat est un document de référence qui fixe les règles d'urbanisme pour chacune des 59 communes de la Métropole. Il dessine l'avenir du territoire : les secteurs constructibles, leurs usages futurs, les secteurs qui doivent rester naturels, les formes que doivent prendre les constructions nouvelles, les exigences à respecter... Son but est d'équilibrer le développement urbain et préserver les espaces naturels tout en tenant compte des nouvelles préoccupations : renouvellement urbain, habitat et

mixité sociale, diversité des fonctions urbaines, transports et déplacements, mais aussi environnement.

PLU + PLH = PLU-H.

Le PLU intègre pour la première fois le Plan Local de l'Habitat (PLH) car les problématiques de l'habitat et de l'urbanisme doivent être pensées en même temps.

Au-delà des règles d'urbanisme, il précise donc les objectifs de la collectivité en matière d'habitat et les actions à mettre en œuvre pour répondre aux besoins en logement de tous les habitants actuels et futurs.

20

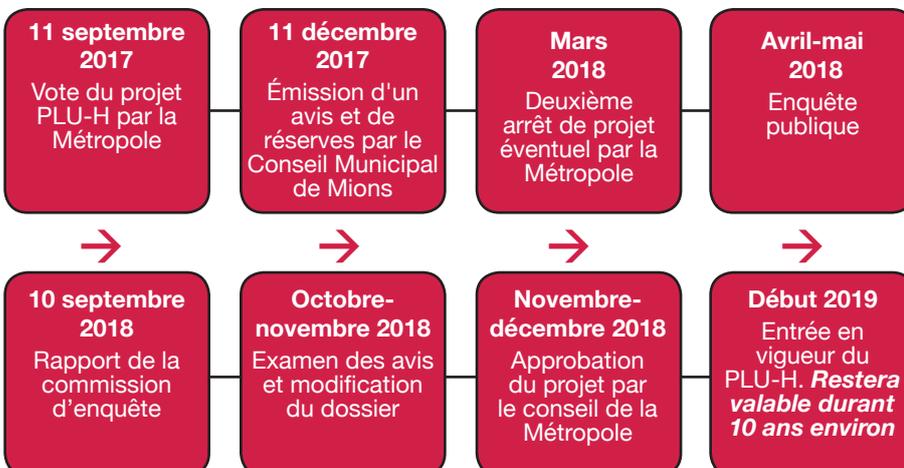
PERMIS DE CONSTRUIRE AUTORISÉS PAR AN DEPUIS 2014, CONTRE 200 ENTRE 2011 ET 2014

60%

DE LA COMMUNE EN ZONES NATURELLES, AGRICOLES OU VÉGÉTALISÉES

18 Calendrier prévisionnel du PLU-H

> Depuis 2012, travail d'études et de concertation préalable



Avant approbation finale du document, au cours du printemps ou de l'été 2018, ce sera à votre tour de donner votre avis en participant à l'enquête publique !

> Les dates et modalités de cette enquête seront annoncées un mois avant environ, par voie de presse et d'affichage, dans la commune et à la Métropole de Lyon, ainsi que sur internet.

www.grandlyon.com/mavilleavenir
www.mions.fr

3 questions à Julien Guiguet

Maire-adjoint en charge de l'urbanisme et du développement durable

QUEL EST VOTRE AVIS GLOBAL SUR CE DOSSIER DU FUTUR PLU-H ?

Malgré les réserves et les observations émises, le projet répond au programme pour lequel nous avons été élus. L'orientation du PLU-H avait été donnée par la modification du PLU en 2015 pour abandonner le projet d'urbanisation des stades que nous avons donc préservés. L'objectif est d'assurer un développement cohérent et maîtrisé de notre commune.

QUELLES SONT LES RÉSERVES ÉMISES ?

Nous regrettons que les nuisances (déclassement A6 /

A7 – aéroport) ne soient pas plus prises en compte. La qualité de vie des habitants est l'une de nos priorités. L'autre réserve concerne le stationnement. Notre ville étant pauvre en desserte de transports en commun, l'offre de stationnement doit être adaptée. Nous demandons 2 places de stationnement par logement, sans distinction, qu'il soit privé ou social car tout le monde rencontre les mêmes problèmes.

QUELLES SONT VOS ATTENTES SUPPLÉMENTAIRES ET LES NOUVEAUX ENJEUX ?

Il faut réussir à concilier les enjeux de santé avec



Habitat et urbanisation

UN DÉVELOPPEMENT URBAIN MAÎTRISÉ EN LIMITANT LES CONSTRUCTIONS NOUVELLES...

Mions a connu un développement urbain soutenu entre les années 1950 et 2010, augmentant considérablement et rapidement sa population. **Le nombre d'habitants approche aujourd'hui les 15 000 habitants.**

Le rythme de construction a été particulièrement élevé sur la période de 2011 à 2014 : près de 200 logements par an ! **Depuis 2014, seulement 20 logements par an ont été autorisés.**

La commune souhaite poursuivre un développement urbain maîtrisé afin de respecter l'identité communale, renforcer et valoriser le centre-bourg, conforter le quartier Joliot-Curie, et préserver les espaces naturels et agricoles. Il faut également préserver la vie commerciale du centre-bourg et du quartier Joliot-Curie.

...tout en répondant au besoin de la population actuelle et future

> Répartir équitablement les typologies de logements pour répondre aux besoins des plus jeunes et seniors (T1 et T2).

- pour répondre au besoin de la population senior (en augmentation) et adapté (en rez-de-chaussée)

- pour répondre au besoin des plus jeunes qui souhaitent s'installer à Mions.

> Prévoir le développement de la Ville pour accompagner l'évolution démographique, maîtrisée notamment par l'extension ou la création d'équipements publics. Des espaces sont ainsi réservés pour les groupes scolaires Pasteur et Joliot-Curie, l'agrandissement du centre de loisirs, le gymnase de Mangetemps ou encore pour le futur cimetière.

Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP)

Les OAP présentent la manière dont la collectivité souhaite mettre en valeur, réhabiliter, restructurer ou aménager certains quartiers ou secteurs de son territoire.

Un exemple à Mions, le secteur "Aux Pierres" : un aménagement qualitatif de l'espace public, une urbanisation progressive dans les 10 ans à venir, pour garantir la valorisation et la pérennité du cadre de vie du quartier.

Sur 5,1 hectares, des logements pourront se construire en respectant les identités architecturales du quartier, le long d'un espace vert central et avec la même densité de l'habitat existant. Des activités commerciales ou de services pourront se développer sur des espaces publics paysagers et piétons, tout en intégrant des espaces végétalisés et de loisirs.

L'offre de stationnement devra être en adéquation avec l'aménagement global du secteur et le développement des modes doux favorisé pour desservir le quartier.



les enjeux urbains de densification : améliorer la qualité de l'air en proposant des alternatives crédibles à l'automobile, construire tout en limitant la densification et en favorisant les espaces verts mais aussi prévoir les équipements annexes nécessaires (scolaires, sportifs, etc...) tout en tenant compte de nos finances.

Le vivre ensemble se construit sur un projet de cadre de vie réfléchi.

« Avancer dans une réflexion globale et peser au niveau métropolitain pour que l'Est lyonnais préserve ses intérêts »



Mions, une Ville qui valorise son patrimoine et protège son environnement

> PRÉSERVER ET VALORISER LE PATRIMOINE



Le futur PLU-H tient compte de la préservation des bâtiments remarquables qui forment l'identité de la Ville. Les projets de construction envisagés sur les terrains proches d'un édifice remarquable doivent respecter la préservation et la mise en valeur de ce dernier. **Quatorze bâtiments**

patrimoniaux sont identifiés sur la Ville. Le Conseil Municipal a demandé d'en ajouter quatre de plus. **Cinq Périmètres d'Intérêt Patrimonial (PIP) sont aussi identifiés** afin d'assurer la préservation de quartiers, ou secteurs pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural.

Exemples :

- **le Bourg**

- **le Château**, pour préserver son caractère patrimonial et son paysage tout en permettant sa rénovation.



> PRÉSERVER ET VALORISER L'ENVIRONNEMENT ET SES PAYSAGES

Plus de 60% de la commune dans les 10 ans à venir resteront identifiés en zones naturelles, agricoles ou végétalisées.

Les élus affirment une volonté de maintenir la vie agricole. Les espaces végétalisés seront protégés : toute demande d'autorisation d'urbanisme dans une zone végétalisée devra obligatoirement intégrer une étude paysagère. L'intégration du projet de restructuration de la trame verte reliant la commune de Chaponnay à Toussieu en passant par Mions ainsi que le travail mené par la Ville pour favoriser les clôtures végétalisées devront être pris en compte dans le futur PLU-H.

RÉSERVE SUR LE STATIONNEMENT ET LES TRANSPORTS EN COMMUN



La municipalité est attentive aux problématiques de stationnement et de transport pour l'intérêt des miolands et demande des modifications sur le dossier.

Mions est une commune de périphérie non desservie par les Transports Collectifs en Site Propre (TCSP) ce qui signifie que les transports en commun n'ont pas de voie réservée sur la commune. La place de la voiture et le stationnement doivent être une préoccupation majeure.

La règle relative aux places de stationnement doit être cohérente avec les besoins actuels et futurs, et doit prendre en compte de manière plus approfondie le manque de transport en commun sur notre territoire. La commune souhaite que **deux places de stationnement soient créées pour chaque logement (social ou non)**, et non une, comme le prévoit l'actuel projet.

Les élus souhaitent que **l'offre de transport en commun dont les TCSP soit développée** sur son territoire communal ●

OPPOSITION

• ENSEMBLE, MIONS EN CONFIANCE • GAUCHE DÉMOCRATE ET CITOYENNE DES SOUCIS EN MAIRIE ?

Pourquoi notre Maire tient-il à se disculper aussi haut et aussi fort s'il n'a rien à se reprocher (cf. Le Progrès du 13 décembre) ? C'est vrai qu'il ne met en scène que la face visible de l'iceberg, mais la face cachée est glaçante, rigide, autocratique.

Pourquoi retire-t'il à ses conseillers les délégations qu'il leur a confiées (personnel, communication, économie) dès le moindre désaccord ?

Pourquoi deux conseillères municipales décident-elles de siéger hors majorité ? Combien d'autres auront le cran de suivre ?

Pourquoi notre ville perd-elle ses cadres

compétents : à la médiathèque, au service animation, au centre communal d'action sociale ?

Pourquoi les plaintes d'agents municipaux, en cours d'instruction, sont-elles aussi nombreuses ?

Pourquoi tant d'agents municipaux en arrêt maladie, au point que la médecine du travail juge nécessaire d'intervenir ? La pression constante sur le personnel municipal expliquerait-elle ce profond mal-être ?

Et pendant ce temps là, la gestion de notre bonne ville part à vau l'eau et la qualité des services rendus à la population en subit les conséquences.

Malgré ce triste constat, nous tenons à vous présenter, et à tous ceux qui vous sont chers,

nos vœux les plus chaleureux pour l'année 2018.



Jean-Paul VEZANT



Sandrine CRAUSTE



Francis MENA



Dominique MARCHAUD



Karim BOUTMEDJET

mionsenconfiance@mions.fr

• MIONS OXYGÈNE • LISTE SANS ÉTIQUETTE

2017... une autre année à oublier. En effet, cette année encore, le comportement du maire n'a pas été des plus reluisants.

Que de dérapages : un discours (23 août) et un tweet raciste. Une plainte (annoncée mais non déposée) contre notre groupe pour avoir dénoncé un recrutement illégal et cela confirmé par le Préfet. Un comportement odieux et détestable vis-à-vis du personnel communal. Le recours à la police municipale pour censurer un conseiller (ce passage a été censuré sur le site de la ville), etc.

Un grand nombre des élus du groupe du maire a même critiqué tous ces dérapages

et comportements (lire notamment l'article du Progrès concernant l'adjointe aux affaires scolaires). Et, plus récemment, lors du conseil du 12 décembre, lors du retrait du groupe « majoritaire » de 2 conseillères... qui veulent leur indépendance.

Cette année, avec l'élection du Président MACRON, que notre groupe soutient, les français constatent et reconnaissent qu'il y a une autre gouvernance politique possible. La France est enfin dirigée par un Président éloigné de la politique politicienne néfaste depuis plus de 50 ans. Il a su insuffler le changement. Le mouvement EN MARCHÉ est conforme à ce qu'aspire la majorité – silencieuse- française qui est à droite ET à gauche ; fier de son histoire.

Pour notre part, depuis 1993, déjà, fidèle à l'esprit d'indépendance initié par Mions Nouvel Horizon vis-à-vis de la politique politicienne, notre groupe, MIONS OXYGÈNE reste passionné par notre commune et œuvre depuis maintenant plus de 20 ans, contre vents et marées pour TOUS les Miolands sans distinction.

Nous faisons le vœu que l'année 2018 soit plus sereine pour tous les Miolands.



Valérie ROMERO



Michel PEYRAT



Valérie RENOSI

mionsoxygene@mions.fr

MAJORITÉ

• FORCE D'AVENIR •

DROITE - LES RÉPUBLICAINS ET APPARENTÉS

2018 et après...

Economie de 13 milliards d'euros en 5 ans, réforme de la taxe d'habitation et incertitudes quant à sa totale compensation... Les collectivités locales sont directement visées par le gouvernement. Alors que l'Etat est en perpétuel déficit, il a trouvé une solution simple : taper sur les bons gestionnaires que sont les collectivités locales. Bien sûr qu'il faut que les collectivités évoluent, qu'elles s'adaptent à un monde qui change... mais à quel prix, à quelle échéance et pour quel projet de vie ? Economie OUI si l'Etat donne l'exemple ! Notre Président, grand financier, devrait assumer ses attentes pour les collectivités locales : transférer encore plus de missions tout en se désengageant, obli-

geant ainsi les élus à augmenter les impôts ! Car oui, c'est une performance de continuer à agir et investir comme nous le faisons sans augmenter les impôts et pourtant l'Etat continue à nous taper dessus. Notre ville est-elle vraiment une si mauvaise élève avec un taux de logements sociaux de 19% au lieu de 20% en 2020 pour mériter un tel procès d'intention ? Notre ville est-elle une si grande criminelle de vouloir défendre la qualité de vie de ses habitants notamment en réclamant une égalité dans le nombre de stationnement par logement, qu'il soit social ou privé ? Notre ville est-elle si « bête » de penser qu'elle ne peut pas encore accueillir dans les 2 ans à venir, plus de 450 habitants en plus : combien de places en crèches, de classes, d'ATSEM, de créneaux associatifs, de repas à servir ? Tout cela sans toucher plus d'aides voire en perdant des dotations. Et bien,

à l'ensemble de ces questions, les services de l'Etat ont répondu : coupable ! Nous continuerons à travailler dans le sens de l'intérêt commun pour que le cadre de vie de tous les habitants ne soit pas impacté par des décisions prises d'en haut sans concertation avec les élus quant à leur faisabilité. M. Le Préfet, écoutez les Miolands : notre ville a subi l'une des plus importantes évolutions démographiques de la métropole ces 10 dernières années, laissez la souffler, pour connaître une ville, il faut la visiter ! Les Miolands seront ravis de savoir que l'amende majorée à 400% équivaut sans doute au montant du vol aérien de notre 1^{er} Ministre « Tokyo Paris » à savoir 350 000 € environ, soit 25 ans de dur labeur pour quelqu'un travaillant au SMIC... Face à toutes ces difficultés, l'année 2018 réservera de belles promesses et nous vous souhaitons tous nos meilleurs vœux !



Claude COHEN



Julien GUIGUET



Nathalie HORNERO



Josiane GRENIER-FOUADE



Mickaël PACCAUD



Florence GUICHARD



Jean-Michel SAPONARA



Alain DUSSAUCHOY



Anne-Bénédicte FONTVIEILLE



Vincent TIXIER



Jean LANG



Christine BARROT



Patrick TUR



Jessica FIORINI



Nicolas ANDRIES



Nicolle MAGAUD



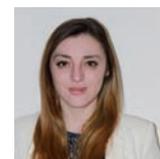
Alain CHAMBAGNE



Suzanne LAUBER



Fabio CARINGI



Marie PINATEL



Henri RODRIGUEZ

forcedavenir@mions.fr



Régine MANOLIOS



François IAFRATE



Sophie DUJARDIN
élue indépendante



Christelle MARGERIT
élue indépendante



© Geoffrey Saint-Joanis

+ 1^{ère} partie : ALEK'S

CHANSON FRANÇAISE

Leïla Huissoud

Vendredi 2 février à 20h30

Participant à l'édition 2014 de *The Voice*, sa jeune carrière est déjà bien remplie par une production à l'Olympia et de nombreux festivals. bercée par Brassens, Moustaki, Barbara, Brel, Perret, Reggiani... elle a passé son enfance dans l'arrière-pays, du côté du Nord-Isère. émerveillée par la langue française, amoureuse des mots pesés et raffinés, elle égrène ses vignettes de vie quotidienne, son humour grinçant et ses cruelles histoires d'amour qui ne veulent pas

se réaliser, dans une atmosphère acoustique intimiste et chaleureuse où chaque soupir, chaque murmure, sont captés avec précision et vérité. Sans tricher, sans artifice, sans possibilité de refaire une autre prise. Accompagnée de Kevin Fauchet, à qui elle a confié guitare, harmonica et piano, elle sort bientôt son 2^{ème} album, pour lequel elle devrait revenir en résidence au Centre Culturel. Une petite étoile qui monte...



La Mouette et le Chat

Conte, musique et vidéo

Mardi 6 mars à 18h30

Par la C^{ie} Chamboule Touchéâtre, inspirée de "L'histoire d'une mouette et du chat qui lui a appris à voler" de Luis Sepúlveda. > **dès 4 ans**
Billetterie sur place.

À LA MÉDIATHÈQUE...

L'ÉCHAPPÉE BELLE

Judi 8 février à 19h

Le Cercle des Lecteurs, pour tous les goûts.

"CEUX DE 14-18"

Lundi 12 février à 15h

Projection par Minos

HISTOIRE POUR ENFANTS PAS SAGES

Les mercredis 31 janvier et 21 février à 16h30

Par vos conteuses favorites.



CONFÉRENCE-PARENTALITÉ

Judi 1^{er} mars à 19h

Enfants et santé organisée par le CCAS

CINÉ-CONFÉRENCE AUTOUR DU POLAR

Vendredi 2 mars à 19h

Par Fabrice Calzетtoni de l'Institut Lumière.

mediatheque.mions.fr

THÉÂTRE

LA CANTATRICE CHAUVÉ COMME VOUS NE L'AVEZ JAMAIS VUE

d'après Ionesco - par La Compagnie Cybèle - Vendredi 9 mars à 20h30



Immense succès à Paris la saison dernière, plusieurs mois sans relâche et une presse dithyrambique ! Six personnages dans un univers intemporel où les phrases, les mots, les lettres et les situations s'entrechoquent dans un tourbillon coloré d'absurdité étrange, inquiétant et drôle à la fois. Ce classique revisité, qui figure au programme du Baccalauréat, se fait le miroir de l'omniprésence de la manipulation : médias, politiques, lobbys... Et dans cette mise en scène pèchue, la Bonne est le maître du jeu, qui orchestre les gestes, les réactions et même les émotions des personnages.

La compagnie Cybèle rajeunit avec simplicité et caractère un grand classique du théâtre contemporain.

1 place achetée = 1 place offerte. Venez à 2 ! (dans le cadre du dispositif Balises)



"La danse des Bulles de Savon"
par Ivana Orlova

Festi'gônes

du 13 au 23 février

■ SPECTACLES

Mercredi 14 février : "Les petits papiers de Léopoldine" > dès 3 ans.
+ "Une Histoire de soleil" > 1 à 3 ans

Vendredi 16 février : "La danse des Bulles de Savon" par Ivana Orlova > dès 1 an

Mardi 20 février : "Des Clics et Décroche !" par La Fée Mandoline > dès 5 ans

Vendredi 23 février : "La Souplesse de la Baleine" par l'ARFI > dès 3 ans

Spectacle de clôture : "Théâtre d'Objets Sonores musical et Burlesque" par Alfred Spirli & Jean-Marc François
+ Goûters à l'issue des spectacles

■ CINÉMA "Tous en Salle"

Rita et Crocodile > 2/3 ans
Willy et les gardiens du lac > 2/3 ans
Le voyage de Lila > 5/6 ans
Cro-Man > 7/8 ans
+ court-métrage "36 000 ans plus tard"

■ ATELIERS

Atelier Pop-up, **jeudi 15 février**
Ateliers Cuisine - Atelier "Confiscope"
Atelier Mash-up - Atelier Light painting

+ "Veillée Pyjama" > dès 3 ans
Mardi 13 février à 19h

Programme complet détaillé
le 10 janvier

Inscriptions : culture@mions.fr

Suivez-nous sur Facebook !

Centre culturel Jean-Moulin
 Médiathèque Jacques Prévert

THÉÂTRE - COMÉDIE

Monsieur de Pourceaugnac

d'après Molière
Co-production : Théâtre et Compagnie
et Théâtre de Vienne.

Vendredi 26 janvier à 20h30

Une "comédie-ballet" à l'énergie totalement débridée, un tourbillon carnavalesque. Un "noble provincial", Léonard de Pourceaugnac, limousin égaré dans Paris, va subir toutes les avanies possibles. Une vraie mascarade inspirée de Commedia dell'arte. Après de nombreuses créations très réussies, Michel Belletante continue avec générosité et humour de revisiter le répertoire, avec sa troupe de 10 comédiens fidèles et joyeux, sur un air de flamenco !



Programme cinéma de janvier

Mercredi 10 janvier à 14h30 - Drôles de petites bêtes
Mercredi 10 janvier à 20h - Star Wars, les derniers Jedi
Mardi 16 janvier à 20h - Santa et C^{ie}
Vendredi 19 janvier à 14h30 - Les gardiennes
Mardi 23 janvier à 20h - Garde alternée
Vendredi 26 janvier à 14h30 - Le crime de l'Orient Express
Mardi 30 janvier à 20h - La 2^{ème} étoile
Vendredi 2 février à 14h30 - La promesse de l'aube
Programmation de février à venir sur www.mions.fr



CINÉ-OPÉRA

« SAMSON & DALILA »

Vendredi 12 janvier à 19h au Ciné'Mions

L'un des opéras les plus populaires du répertoire français, de Camille Saint-Saëns.

Chef d'orchestre James Levine, chœur & orchestre du Metropolitan Opera de New York. Avec Plácido Domingo et Olga Borodina.

Présentation inaugurale de 20 mn par Daniel Duport-Percier.

Entrée libre - sur inscription



Mions Gymnastique Rythmique

De bons résultats en compétition en début de saison : 4 podiums et 5 médailles ! Bravo à Suzy Favard, Laureen Coing Boyat, Alyssa Bellocq, Anaïs Montchamp et aussi aux entraîneuses Fiona Espino et Emilie Ferrer. Un souffle nouveau pour la GR de Mions, qui promet une saison dynamique, pleine de nouveauté et de beaux résultats en compétition !

Rendez-vous pour le premier gala de l'année le dimanche 21 janvier 2018 au Gymnase Jean Tardy à 15h30.

Notre actualité sur Facebook : mionsgymnastiquerythmique

Contact : Floriane Verney - mions.gr@gmail.com

asso en bref

VENEZ CRÉER VOTRE SPECTACLE ! "PART SI PART LA"

Vous êtes chanteur, danseur, musicien, créateur ? Afin d'organiser notre concert annuel du 3 mars au Centre Culturel, nous recherchons des personnes motivées.

partsiartla@gmail.com
06 22 38 09 52

MÉMOIRE MIOLANDE

Par manque de bénévoles, le bureau a décidé de supprimer la « Journée Particulière » qu'elle organisait chaque année au mois de février. Une nouvelle activité s'ouvrira avec la généalogie, si vous êtes intéressés, vous pouvez nous rejoindre !

Contact : M. Magaud
06 59 46 37 35
magger@wanadoo.fr



Lors de l'édition 2017

SOIRÉE "LES TROPHÉES DU SPORT 2018"

Le 2 février à 19h30 à l'Espace Convergence

A l'occasion de cette soirée organisée par l'Office Municipal des Sports (OMS), les Miolands vont se retrouver afin de rendre honneur à la vitalité du tissu associatif sportif en récompensant leurs champions et leurs bénévoles tout au long d'une soirée conviviale et festive ●

PORTRAIT

JUDO MIONS MÉTROPOLE : MATHIS SAGBO, UN JEUNE ATHLÈTE QUI S'ENGAGE



Mathis, compétiteur Cadets, vient de valider son inscription pour une formation d'Assistant Club.

Depuis tout petit sur les tatamis du Judo Mions Métropole, Mathis enchaîne les bons résultats et suit une filière d'excellence sportive. D'abord en classe de judo au collège où il a cumulé études et pratique sportive, puis aujourd'hui en Pôle Espoir au Lycée Lumière où il mène son double projet, scolaire et sportif.

Investi et toujours présent dans la vie du club, il passe une étape supplémentaire avec cette formation qui lui donnera la possibilité de gérer des entraînements en présence d'un entraîneur diplômé. Il apportera ainsi un appui supplémentaire lors de certains entraînements et transmettra ses connaissances et sa passion du judo.

Encouragements et félicitations à ce jeune sportif passionné !



MIONS INTER CLASSES

Classe en 8

Si vous êtes nés lors d'une année qui se termine en 8, vous êtes invités à nous rejoindre pour participer à la grande fête des classes en 8 qui aura lieu en juin prochain !

Rendez-vous à l'AG "Classes en 8", le vendredi 12 janvier 2018 à 20h au Centre Culturel.

Contact : Mions Inter Classes - Joëlle Peinado : 06 03 01 70 21

TENNIS CLUB DE MIONS

L'équipe 1 du TC MIONS vice championne du Rhône



Bel exploit réalisé par l'équipe "1 hommes" emmenée par Jean Laurent Corbier, capitaine invaincu lors de tous ses matchs. Après avoir terminé en tête de leur groupe, les Miolands ont gagné leur demi-finale, syno-

nyme de montée en division régionale.

Superbe performance quand on connaît la densité de clubs de tennis dans le département ! Les garçons se sont finalement inclinés en finale.

A noter aussi les montées en divisions supérieures de l'équipe "1 femmes" et de l'équipe "3 hommes" !

De très bons résultats acquis aussi grâce à une ambiance exceptionnelle entre tous les joueurs et joueuses du club !

COMITÉ DES FÊTES

C'Fêtes MIONS vous souhaite une bonne et heureuse année 2018



Retrouvez toutes les animations 2018 du Comité des Fêtes sur le site : <http://cfetemions.fr/evenements/>

13/01 et 03/02

14h à 17h

Baptêmes de plongée gratuits

Adultes et enfants de + de 8 ans (encadrement par moniteurs diplômés)
Tél. 06 52 48 94 97

Le paradis sous marin •
Piscine de Villette de Vienne

19/01 - 20h30

Concert Pierre Lemarchal

Centre culturel • JAM
(Jeunesse Atteinte de Muscoviscidose)

Rés. au 0781620316

contact@association-jam.org



20/01 - 14h

Loto SOFMAE

Organisé au profit d'enfants marocains malades de familles défavorisés - sofmae69@yahoo.fr
06 21 43 77 99

SOFMAE • E. Convergence

20/01 - 10h à 12h et 14h à 17h

Stage de poterie adulte

Prix 40€. Tél. 04 78 21 37 99 ou 04 78 96 96 22

Atelier des arts • Place J.J Rousseau

24/01 - 9h à 11h

Permanence FNATH

Rens. : giba11@wanadoo.fr ou 07 81 24 74 21

(Association des Accidentés de la Vie) • CCAS

21/01 - MATINÉE

Vente de choucroute à emporter

7€ la part. Réservation possible à upmions@yahoo.fr ou 06 68 11 82 63
Union Paroissiale de Mions • Halle Louis Miachon



26/01 - 19h30

"Muski en croisière"

Repas, spectacle et soirée DJ

(adultes et lycéens : 23€, enfants collège : 15€, enfants primaire : 12€).

Rés. 06 64 06 21 95 / 06 89

87 24 62 / 06 63 02 15 44

AS2M et AAMI •

E. Convergence

27/01 - 20h30

Spectacle de variétés - chansons

Tarifs : 6€ adultes - 4€

moins de 12 ans - 06 31 94 89 80

Fasilarimer • Centre Culturel

28/01 - 14h

Loto

Mions Interclasses •

E. Convergence

30/01 - 16h15

à 19h15

Don du sang



EFS • Centre Culturel

2/02 - 19h30

Les Trophées du sport

OMS • E. Convergence

04/03 14H30

Loto VOAGA

Rés. 06 16 08 46 94

(VOuloir AGir avec l'Afrique)

• E. Convergence

Marie-Claude Denoyel

Une figure Miolande



Savez-vous où trouver des coqs et des vaches à Mions ? En plein centre-ville, à la ferme des Denoyel ! Implantée depuis le début du 18^{ème} siècle, cette ferme est aujourd'hui un poumon vert de notre Ville, un "bol d'oxygène". Nous vous en présentons une de ses propriétaires, personnage attachant de Mions, Marie-Claude Denoyel.

Agée de 80 ans, Marie-Claude est une "vraie" miolande. Née dans cette ferme qui appartient à sa famille originaire de Mions depuis les années 1700, elle porte un amour démesuré pour sa ville et a toujours œuvré pour faire respecter le village et son histoire

Elle est principalement connue à Mions comme une agricultrice. Métier plus souvent réservé aux hommes, elle conduisait fièrement son tracteur. Cet amour du métier l'a animé durant toute sa carrière où elle fut notamment militante dans l'organisation syndicale des paysans fermiers et métayers. Aujourd'hui, elle est heureuse que l'exploitation prospère et soit tenue par son neveu Vincent.

En parallèle de son activité professionnelle, Marie-Claude s'engagea dans la politique de la Ville. Un engagement dans la politique sans étiquette ni sous couvert d'un parti politique, mais uniquement pour défendre la ville, son histoire et ses intérêts, tout en œuvrant pour le bien-être local et le bien vivre ensemble.

Elle fut élue pour la première fois en 1983, sur la liste d'opposition, sous le mandat du maire Louis Miachon. Elle se positionna "non pas contre la majorité, mais dans la différence". Puis elle fut élue sur la liste majoritaire sous le mandat de Bernard Chêne de 1994 à 2001. Durant ce mandat, elle défendit des projets porteurs de sens aujourd'hui à Mions dont voici quelques exemples.

Adjointe à l'environnement, elle alla à la rencontre des habitants pour leur démontrer l'intérêt du tri, projet d'envergure nationale mais qu'il fallait développer au niveau local. Le tri, aujourd'hui ancré dans nos usages quotidiens, était à l'époque vu comme une révolution, et *"beaucoup disaient que ça ne servait à rien"*. Il fallait donc démontrer *"qu'il ne s'agissait pas d'une révolution mais d'une évolution"*.



Dans un tout autre domaine, elle fut investie dans la construction de l'Espace Convergence, aujourd'hui utilisé à la fois comme une structure sportive au service des écoles et des associations, mais aussi comme salle festive les week-ends.

Avec un développement démographique croissant, le centre culturel Jean-Moulin ne suffisait plus pour les

festivités sur Mions. Il fallait trouver le bon emplacement qui convienne à la majorité des miolands, qui soit suffisamment grand pour accueillir un grand espace festif, tout en discutant avec les propriétaires et exploitants du terrain, précédemment utilisé comme carrière. Le but étant d'arriver à privilégier le bien commun, pouvoir profiter d'une salle de spectacle, et travailler au développement des activités et de la culture sur Mions.

Enfin, autre engagement de Marie-Claude, l'association "Evocations", qui disparu mais qu'on retrouvera quelques années plus tard sous le nom de Mémoire Miolande. Marie-Claude a vu le village changé et transformé par l'urbanisation massive. A l'époque où elle allait

à l'école à Mions dans les années 1940, il n'y avait qu'une seule école. Le village comptait alors 800 habitants, contre presque 15000 aujourd'hui ! Cette évolution fut trop rapide selon elle car la commune aurait dû attendre de se donner les moyens financiers pour accompagner ces évolutions, notamment à travers la construction d'écoles, mais surtout elle

déplore que cette urbanisation se soit faite au détriment des espaces verts, des fermes et du patrimoine de la ville. A travers cette association, il est important de *"raconter ce qui s'est passé, sans pour autant dire que c'était mieux avant"*.



Déjeuner-cabaret pour les seniors

Le repas festif de fin d'année offert par la Ville a rassemblé près de 230 personnes qui ont pu assister au spectacle de la troupe cabaret "Pacific Spectacles". 1000 autres seniors ont reçu un colis gourmand.



Cérémonie du 11 novembre

La commémoration du 99^{ème} anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918 s'est déroulée samedi 11 novembre 2017 devant le Monument aux Morts. Miolands, associations, officiels, pompiers et jeunes sapeurs-pompiers étaient rassemblés pour l'occasion.



Beujolais Nouveau

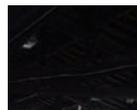
Pour célébrer le Beaujolais Nouveau, les élus étaient présents sous la halle Louis Miachon samedi 18 novembre pour partager avec les miolands un verre et un mâchon lyonnais. La troupe "Les Goulus" a fait rire petits et grands avec ses animations !



Accueil délégation Tchèque

Le comité de jumelage a accueilli la délégation Tchèque le 16 novembre.

Sortie vélo par le Comité de Jumelage avec les amis Tchèques de l'école de français.



Inauguration

Inauguration du nouveau Relais Assistants Maternels 1, 2, 3 Soleil situé au 11 rue Joliot-Curie, le 9 novembre 2017.



13 > 23 février



Spectacles

+

Surprises

Cinéma

+

Ateliers



festi gânes 2018

Le festival à vivre en famille, dès 1 an !

Centre Culturel Jean-Moulin / Médiathèque Jacques-Prévert / Ciné'Mions

Renseignements : 04 72 23 26 10 - culture@mions.fr / Programme sur www.mions.fr /  Centre Culturel Jean-Moulin